

Strasbourg, le 23 mars 2022

Compte rendu du CDAS du 17 mars 2022

En préambule, la présidente remercie les OS d'assister à la réunion qui avait été planifiée de longue date alors que le jour d'appel à la mobilisation nationale n'était pas encore connu.

La séance débute par la lecture de deux liminaires des OS sur le mouvement national, le contexte sanitaire et la situation géopolitique.

Pour la CFTC les contextes sanitaires et géopolitiques sont des domaines sur lesquels nous n'avons pas de levier d'action. La CFTC reste mobilisée pour défendre l'humain au niveau local et proche des préoccupations des agents.

1. Approbation du procès-verbal

Le procès verbal du CDAS du 03 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Compte rendu des activités des Assistants Sociaux

Les assistants sociaux font le compte rendu de leur activité sur l'année qui a été marquée à nouveau par le contexte sanitaire lié à la pandémie.

Ils exercent leurs missions en télétravail lorsque cela est possible et en majeure partie des cas en présentiel.

En 2021, ils ont ainsi rencontré 186 agents et mené 228 actions dans le département du Bas-Rhin. Sans surprise, l'ensemble de leur activité est similaire à celles de l'année passée, dont les grands axes touchent à la santé, la vie professionnelle, la vie familiale et le logement.

Huit personnes ont pu bénéficier d'un suivi psychologique. A ce sujet, les assistants insistent sur la problématique de l'imbrication importante entre la vie professionnelle et familiale et font une présentation de leur métier et de la manière dont ils procèdent dans leur fonction.

Leur action s'inscrit dans une procédure d'évaluation et de diagnostic global qu'ils réussissent avec succès grâce à un effort de formation professionnelle, continu.

La CFTC remercie les assistants sociaux pour l'implication professionnelle dont ils font preuve ainsi que pour leurs efforts de formation pour exercer leur métier dans un souci permanent de meilleur accompagnement pour les agents.

Leur mérite est d'autant plus grand qu'ils interviennent toujours dans un contexte dégradé que l'on sait difficile par le caractère multifactoriel des situations qu'ils ont à gérer.

3. Budget CAL au 31 décembre 2021

La quasi totalité du budget a pu être consommé et seuls 79,42€ ont dû être restitués.

La CFTC remercie Mme La Déléguée de l'Action Sociale, pour sa bonne gestion qui a permis encore une fois une utilisation complète et judicieuse des crédits pour fournir des prestations de qualité à l'ensemble des agents.

4. Point sur les subventions de restauration

Chaque année bon nombre d'agents s'interrogent à juste titre sur les subventions allouées selon les restaurants dans lesquels ils peuvent se restaurer.

Il est proposé de communiquer que le système qui permet de fixer les prix est lié à un certain nombre de contraintes exogènes à l'administration.

Ainsi, il existe trois types de structures différentes qui sont :

les restaurants inter-administration, les restaurants conventionnés et les restaurants financiers.

Chaque structure bénéficie de subventions différentes dans la mesure où celles-ci sont calculées sur la base du prix moyen d'un repas fourni par le prestataire.

Comme chaque prestataire a des coûts différents, il en résulte des subventions différentes et qui sont régulièrement recalculées en fonction de la fréquentation, à l'occasion d'un changement de prestataire etc.

Une harmonisation des pratiques permet aux quelques agents de la DDPP de bénéficier de la subvention du ministère.

La mise à jour de la situation des agents en fonction de leur indice a été faite pour l'ensemble des adhérents du département.

La demande de tickets restaurants "toute l'année" pour les agents de Sélestat dont le restaurant est fermé pendant les périodes de congé scolaire est à l'étude. Pour l'heure il n'y a pas d'opposition sous réserve de faire une enquête par questionnaire anonyme auprès de l'ensemble des agents concernés. Cette proposition doit d'abord être soumise à la direction de la DRFIP qui n'était pas représentée au CDAS.

Pour la CFTC un point d'attention particulier doit être apporté sur le fait que si l'option du ticket restaurant toute l'année était retenue, sa mise en place entraînera l'impossibilité de pouvoir bénéficier de la cantine du lycée comme actuellement, les deux propositions de restauration étant strictement exclusives l'une de l'autre.

5. Note d'orientation pour l'action sociale

Le document de présentation au CDAS n'est pas encore sorti car les travaux sont toujours en cours. On peut espérer une finalisation de celui-ci pour juin 2022.

Pour rappel il s'agit de la poursuite de la réforme de l'action sociale en adéquation avec le respect de la proximité et des besoins locaux et d'un nouveau maillage territorial.

Tout est mis en œuvre pour que les 14 sites EPAF concernés soient repris par des acteurs du tourisme social.

Le fond d'innovation locale est reconduit pour 2022 et donnera lieu à une étude pour proposition lors d'un groupe de travail de notre CDAS.

6. Budget 2022

Le budget 2022 du CDAS s'élève à 59 531€ et est en légère augmentation par rapport à l'année dernière notamment par l'augmentation du nombre d'enfants.

L'action arbre de Noël est d'ores et déjà reconduite avec son spectacle au Royal Palace de Kirrwiller prévu en date du **27 novembre 2022**.

Sont également prévues durant l'année pour les actifs :

- x une journée famille,
- x un voyage en Allemagne
- x une soirée karting
- x le marché de Noël de Heidelberg

Ainsi que l'action sociale qui comprend les consultations psychologiques, les permanences juridiques et deux conférences de la Ligue contre le cancer.

Les actions « rentrée scolaire » et « actions de solidarités » sont également reconduites.

Enfin, nos retraités sont concernés par :

- x le voyage en Allemagne
- x le marché de Noël à Heidelberg
- x Leur traditionnel repas.

Ils recevront le programme info de la délégation imprimé par courrier.

Les crédits prévus l'année passée pour l'action Marché de Noël de Coblenz et qui n'a pas pu se faire sont reportés sur cette année, ainsi que les crédits restants pour les consultations chez le psychologue.

La CFTC espère que l'ensemble des activités prévues pourront se tenir et vous souhaitons beaucoup d'amusement dans les diverses possibilités qui vous sont proposées.

7. Questions diverses

La fontaine à eau du restaurant de Neudorf a été livrée mais n'est pas encore installée. Le prestataire sera relancé pour procéder à son installation dans les plus brefs délais.

Prochaines réunions :

Le groupe de travail sur le fond d'innovation locale le 09 juin 2022

Le prochain CDAS aura lieu le 1er juillet 2022

La CFTC vous souhaite à tous de belles journées printanières et une excellente santé.

Vos représentants CFTC DGFIP
Sandra Périn et Jean Sontag